

La DELM lance ainsi cet appel à candidature pour recruter un consultant afin d'élaborer un module d'intervention pratique, adapté au contexte marocain et destiné aux intervenants des ONG auprès des clients des PS et des HSH.

II. OBJECTIFS

1. Objectif général

Élaborer un module pratique et harmonisé destiné aux ONG pour renforcer la qualité et l'efficacité des interventions de prévention combinée du VIH et des IST auprès des clients des PS et HSH.

2. Objectifs spécifiques

- Identifier les besoins spécifiques des ONG et des intervenants communautaires en matière d'intervention auprès des clients des PS et des HSH ;
- Élaborer un cadre de référence commun pour les interventions auprès de ces populations ;
- Développer des approches et stratégies adaptées pour atteindre les clients des PS et les HSH ;
- Intégrer les approches de prévention combinée adaptées aux besoins des populations cibles et définir les messages clés et les outils pratiques de sensibilisation et de communication ;
- Renforcer l'orientation et la référence des personnes vers les services de dépistage, de prévention et de prise en charge.

III. TACHES A REALISER PAR LE CONSULTANT

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec le comité de suivi de cette consultation, composé de la DELM, les ONG thématiques VIH, les représentants des populations clés et représentants des PVVIH au CCM. Il aura pour mission de réaliser les tâches suivantes :

- Analyser les outils et modules existants utilisés aux niveaux national et international et identifier les bonnes pratiques et les approches adaptées au contexte marocain.
- Effectuer une analyse des besoins en matière d'intervention auprès des populations ciblées qui portera sur :
 - ✓ Clarifier la définition des "clients des PS et HSH", les types de clients (occasionnels, réguliers, touristes, clients en ligne, clients dans les hammams, etc.), les contextes de rencontre (rue, salons de massage, plateformes numériques, bars, lieux informels) en se basant sur l'étude réalisée en 2026.
 - ✓ Les caractéristiques et besoins spécifiques des clients des PS et HSH ;
 - ✓ Les barrières d'accès aux services de prévention et de soins ;

- ✓ Les canaux et stratégies permettant d'atteindre les populations ciblées ;
 - ✓ Les besoins en renforcement des capacités des intervenants des ONG ;
 - ✓ Les mécanismes d'orientation et de référence existants.
- Élaborer le module pratique, idéalement en arabe, comprenant :

Module 1 : Contexte et généralités sur le VIH, IST et la prévention combinée

Module 2 : Intervention auprès des clients des PS

- Caractéristiques et besoins spécifiques des clients des PS ;
- Identification et stratégies pour atteindre cette population ;
- Approches de communication et de sensibilisation ;
- Prévention du VIH et des IST et promotion de la prévention combinée ;
- Dépistage du VIH et des IST et orientation vers les services adaptés ;
- Prévention et réduction des comportements à risque ;
- Approches Droits Humains et lutte contre la stigmatisation et la discrimination.

Module 3 : Intervention auprès des HSH

- Compréhension des besoins spécifiques des HSH ;
- Approches adaptées de communication et de sensibilisation ;
- Prévention combinée du VIH et des IST ;
- Dépistage et orientation ;
- Parcours et Orientation vers les services de santé adaptés ;
- Confidentialité, droits humains, consentement et lutte contre la stigmatisation et la discrimination.
- Suivi des personnes orientées et prévention des pertes de vue.
- Intervention digitale auprès des populations cibles.
- Réduction des risques et prévention spécifique du chemsex,

Module 4 : Communication et counseling

Module 5 : Droits humains et lutte contre la stigmatisation et la discrimination :

Module 6 : Outils pratiques pour les ONG

- Fiches pratiques d'intervention ;
- Algorithmes et circuits de référence ;
- Fiches de counseling ;
- Messages clés de prévention ;
- Check-lists pour les intervenants ;
- Indicateurs de suivi des activités ;
- Système d'information : Outils de supervision et d'assurance qualité et Outils de documentation des interventions ;

Le module devra privilégier une approche pratique, interactive et facilement utilisable par les intervenants des ONG. Il devra notamment intégrer des études de cas, des mises en situation, des exercices pratiques, des fiches techniques, des algorithmes et des outils directement utilisables sur le terrain et dans les deux langues français et arabe.

- Animer un atelier de validation du module avec les partenaires.

IV. LIVRABLES ATTENDUS

Livrable 1 : note méthodologique validée

Livrable 2 : Module d'intervention incluant

- Les présentations PowerPoint ;
- Études de cas ;
- Exercices pratiques ;
- Scénarios de jeux de rôle ;
- Fiches techniques ;
- Algorithmes et outils pratiques.

Livrable 4 : Rapport de l'atelier de validation

V. DUREE ET MODALITE DE LA CONSULTATION

Cette consultation est prévue entre octobre 2026 et décembre 2026 pour une durée de 20 jours, répartis à titre indicatif comme suit :

Activité	Durée
Revue documentaire et analyse des besoins	5 j
Elaboration de la première version du module	10
Présentation du module dans un atelier national de validation	2
Elaboration de la version finale du module	3
Total	20 jours

VI. QUALIFICATIONS DU CONSULTANT

Le consultant devra disposer des qualifications et expériences suivantes :

- Expertise en santé publique et dans le domaine du VIH/sida ;
- Grande connaissance du programme national de lutte contre le sida et du système de santé marocain ;

- Expérience avérée dans les interventions auprès des populations clés, notamment les HSH, les PS et/ou leurs clients ;
- Expérience dans l'élaboration de guides, modules de formation ou outils d'intervention communautaire ;
- Excellentes capacités rédactionnelles et de communication en arabe et en français.

VII. MODE ET DATE DE PAIEMENT

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention 2024-2026. Les modalités et calendrier de paiement seront définis dans le contrat.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-consultants étrangers et 30% pour les personnes physiques-consultants résidents au Maroc.
- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-consultants résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le consultant.

VIII. PIECES A FOURNIR

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 09 Octobre 2026 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : programmesida@gmail.com et f.gomri@programmefondsmondial.ma, en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Elaboration d'un module d'intervention auprès des clients des PS et HSH à l'usage des organisations de la société civile.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière.